

## Rapport sur un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections

# CareMedics Elmvale

### Rapport préliminaire

#### Établissement visé par l'enquête

CareMedics Elmvale  
1910, boulevard St-Laurent  
Ottawa (Ontario)  
K1G 1A4

#### Type d'établissement

Clinique médicale

#### Date à laquelle le conseil de santé a été informé du manquement possible

2018-07-26

#### Date de publication du rapport préliminaire

2018-08-22

#### Date de mise à jour du rapport préliminaire

S.O.

#### Date de mise à jour du rapport préliminaire

En réponse à une plainte du public concernant un manquement aux pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI) dans une clinique connexe, Santé publique Ottawa a inspecté cette clinique et déterminé qu'il y avait effectivement eu un manquement aux pratiques de PCI.

#### Brève description du manquement

Retraitement du matériel médical réutilisable :

- Autoclave : aucune consignation du temps d'utilisation, de la température et de la pression de l'autoclave, aucun historique de l'entretien de l'appareil, aucun indicateur biologique (IB) disponible à la clinique.

Santé et sécurité au travail

- Contenant d'objets tranchants sans couvercle

## Politiques et procédures

- Aucune politique ou procédure pour la prévention et le contrôle des infections.

## Enquête sur le manquement

### Le manquement était-il lié à un membre d'un ordre de réglementation?

Oui

### Si oui, le cas a-t-il été signalé à l'ordre de réglementation?

Oui, il a été signalé à l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario.

### Des mesures correctives ont-elles été recommandées ou mises en œuvre?

Oui

### Veillez fournir plus de détails

#### Retraitement du matériel médical réutilisable

- Remplacer l'autoclave par un nouveau modèle qui permet la surveillance des paramètres physiques de temps, de pression et de température; documenter les paramètres physiques conformément aux pratiques exemplaires.
- Une fois le nouvel autoclave installé, effectuer les étapes requises pour qu'il réponde aux normes avant son utilisation et fournir à Santé publique Ottawa la preuve indiquant que les normes sont respectées.
- Retraiter tout le matériel médical réutilisable en utilisant un autoclave répondant aux normes.
- Tout le matériel médical réutilisable retraité doit être emballé pour la stérilisation et stocké conformément aux pratiques exemplaires en vigueur.
- Tester le fonctionnement de l'autoclave avec un indicateur biologique chaque jour où il est utilisé et pour chaque type de cycle d'autoclave.
- Assurer l'entretien régulier de l'autoclave selon les directives du fabricant.

#### Santé et sécurité au travail

- Fournir un contenant pour objets tranchants avec un couvercle qui ferme bien.

## Politiques et procédures

- Instaurer des politiques et des procédures écrites de PCI fondées sur les pratiques exemplaires les plus récentes.

## Éducation

- Fournir de l'éducation (incluant orientation et formation continue) afin de permettre au personnel de mettre en œuvre systématiquement les pratiques exemplaires en matière de prévention et de contrôle des infections (PCI) (p. ex., cours de Santé publique Ontario sur les compétences de base en prévention et contrôle des infections et sur le retraitement en milieu de soins de santé communautaire) et fournir une preuve de l'achèvement de ces formations.

### Date à laquelle toute directive ou tout ordre a été donné au propriétaire ou à l'exploitant (le cas échéant)

- Une directive écrite de cesser toutes les interventions médicales nécessitant l'utilisation de matériel réutilisable a été donnée et reçue par le propriétaire et le personnel de la clinique le 26 juillet 2018.

## Commentaires concernant le rapport préliminaire et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

S.O.

### Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Titre :** Kathryn Downey, Santé publique Ottawa

**Adresse électronique :** [IPAC/PCI@ottawa.ca](mailto:IPAC/PCI@ottawa.ca)

**Téléphone :** 613-580-2424, poste 26325

Pour vous tenir au courant de l'enquête, consultez régulièrement le présent rapport.

Les résultats des inspections de routine sont publiés sur le [site Web de divulgation de Santé publique Ottawa](#).

## Version définitive du rapport

### Date de publication du rapport final

### Date de mise à jour du rapport final

2018-10-18

### Date de confirmation où toutes les mesures correctives ont été prises

2018-10-18

### Brève description des mesures correctives qui ont été prises

Retraitement du matériel médical réutilisable

- Le nouvel autoclave a respecté les normes de qualification le 3 août 2018.

- Un registre de stérilisation a été créé.
- Les interventions médicales nécessitant l'utilisation de matériel réutilisable ont pu reprendre le 10 août 2018.

#### Santé et sécurité au travail

Un contenant pour objets tranchants muni d'un couvercle approprié a été installé le 10 août 2018.

#### Politiques et procédures

- Des politiques et procédures en ce qui concerne le retraitement, l'équipement de protection individuelle (EPI) et l'hygiène des mains ont été élaborées en date du 1er août 2018

#### Éducation

- La formation du personnel a été effectuée conformément aux recommandations de Santé publique Ottawa.

## Commentaires concernant le rapport final et coordonnées

### Commentaires supplémentaires

Si vous avez d'autres questions, communiquez avec :

**Nom :**

**Titre :**

**Adresse de courriel :**

**Téléphone : 613-580-6744**